



Fête de l'Indépendance (2 octobre 2020)

Adresse du Chef de l'Etat à la nation

Sékhoutouréyah 1^{er} octobre 2020

**Guinéennes, Guinéens,
Mes chers compatriotes de la Guinée et de la diaspora**

Nous célébrons en ce jour, le soixante deuxième anniversaire de notre accession à la souveraineté internationale. Cette indépendance acquise le 2 octobre 1958, a été un moment exaltant de l'Histoire de la Guinée, premier pays francophone à se libérer de la tutelle coloniale. Et cette date, qui a fait de notre jeune république, le pionnier de la lutte pour les indépendances africaines, restera à jamais gravée dans notre mémoire collective.

Au nom de ce passé commun, je voudrais exprimer avec vous, notre fierté d'avoir continué à œuvrer pour la consolidation d'un pays solidaire, uni et responsable. Notre fierté aussi d'appartenir à une communauté de femmes et d'hommes, fondée sur les valeurs de paix et de fraternité qui caractérisent notre nation.

C'est l'occasion pour moi de saluer l'effort collectif que nous avons accompli ensemble depuis quelques mois, face à la pandémie du coronavirus qui frappe la planète depuis le mois de mars 2020. Notre résilience a été constante et de nombreuses initiatives ont été déployées par le Gouvernement pour permettre d'enrayer la progression de cette maladie qui a fragilisé toutes les économies du monde, y compris l'économie guinéenne.

Guinéennes, Guinéens, mes chers compatriotes

Notre pays a pu gérer les impacts de la pandémie actuelle, pour avoir su tirer une grande expérience de l'épidémie à virus Ebola, à laquelle la Guinée a été confrontée de 2013 à 2015. Les leçons apprises de la période Ebola, nous ont préparé à mieux affronter les difficiles épreuves d'aujourd'hui. C'est ainsi que dès le 13 mars 2020, le Gouvernement a pris des mesures urgentes pour contenir la propagation du virus, en instaurant des règles basées sur le suivi automatique des voyageurs provenant de pays à risque, l'interdiction dans la capitale des rassemblements de masse, la fermeture des frontières terrestres et maritimes, le port obligatoire du masque, l'instauration du couvre-feu, ainsi que la limitation à trois du nombre de passagers dans les taxis et voitures individuelles. Nous sommes conscients des contraintes que cela pose parfois à nos populations et à certains domaines d'activités, mais ces mesures ont été utiles pour assurer notre sécurité sanitaire et celle de nos familles. Aujourd'hui, le couvre-feu allégé se limite de minuit à 4 heures du matin dans le grand Conakry, la réouverture des écoles a été effective dès le 29 juin et nous avons procédé à celle des lieux de culte. Cependant, nous sommes toujours obligés de soumettre nos concitoyens à des mesures barrières, lesquelles ont eu pour conséquences positives un faible taux de prévalence, notre pays ne comptant que 10000 cas confirmés pour 65 décès au mois de septembre 2020. Je remercie chacun d'entre vous pour le strict respect de ces consignes que je vous demande encore d'observer, jusqu'à notre sortie définitive de la pandémie.

Guinéennes, Guinéens, mes chers compatriotes

En cette année 2020, la Guinée s'est dotée d'une nouvelle Assemblée nationale, dont les membres sont issus de différents horizons de la vie politique et sociale. Notre pays a également entrepris une réforme institutionnelle majeure en adoptant une nouvelle Constitution qui a été soumise à référendum le 22 mars 2020. Cette consultation référendaire a été organisée dans un esprit d'échange et d'ouverture démocratique, chaque citoyen a eu la possibilité d'apporter sa contribution à un texte qui modernise nos institutions et offre de nouveaux droits à chaque citoyen guinéen. Avec cette nouvelle constitution, nous enregistrons des avancées décisives sur les

questions du genre comme l'interdiction des mariages forcés et des mutilations génitales féminines. La nouvelle Loi fondamentale consacre également le principe de l'égalité femmes-hommes, réalisant ainsi une vraie conquête politique. La loi prévoit désormais que le Gouvernement et les Assemblées doivent être composés d'au moins un tiers de femmes. Et dans le cadre de l'autonomisation des femmes et des jeunes, l'Etat veille à travers des fonds spécifiques, à la préparation de la jeunesse aux défis du futur. C'est ainsi que l'école devient obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, sans oublier la prise en charge des personnes handicapés. Le champ des libertés s'élargit sensiblement et tous les grands principes des droits humains sont consacrés par la nouvelle législation. Avec le respect de l'intégrité physique de la personne, en rappelant qu'aucune situation d'exception ou d'urgence ne doit justifier la violation des droits humains et que nul ne peut se prévaloir d'une instruction ou d'un ordre pour exécuter une telle décision, aucun citoyen ne peut être contraint à l'exil. De même, l'indépendance de la justice est consacrée vis-à-vis de tous les pouvoirs. Enfin, et le caractère historique de cette réforme n'échappe à personne, la peine de mort disparaît définitivement de notre arsenal juridique.

Guinéennes, Guinéens, mes chers compatriotes

Dans deux semaines, nos citoyens s'apprêtent à se rendre aux urnes pour une nouvelle élection présidentielle, libre, sincère, transparente et inclusive. Tous les acteurs politiques qui souhaitaient prendre part au scrutin, ont pu le faire, sans aucune entrave. Notre démocratie politique ne connaît aucune exclusion, aucun homme, aucune femme politique ne souffre de prison, de bannissement ou de contrainte à l'exil pour ses opinions. Le mérite en revient à nous tous, car depuis 2010, malgré de nombreux soubresauts politiques et sociaux inhérents à la construction d'un modèle démocratique, la Guinée a gardé le cap sur la voie démocratique. Je souhaite que cette élection supervisée par une Commission électorale nationale indépendante composée sur une base paritaire entre la majorité présidentielle et l'opposition, soit l'illustration de l'expression de la vitalité du débat démocratique dans notre pays, afin de revisiter ensemble les réalisations et acquis de cette décennie sur les plans politique, économique et social. C'est ici le lieu

d'entendre et de comparer les projets de société défendus par chacun, afin que le peuple puisse exprimer son choix en toute liberté, loin du spectre de la division et de la violence politique toujours préjudiciables à l'état de droit. J'exhorte donc chacun à veiller à ce que l'intérêt du plus grand nombre prime sur les intérêts personnels ou communautaristes. La démocratie est plus que jamais au cœur de notre projet de société. Nous avons rajeuni et féminisé l'administration, nous avons rehaussé le pouvoir d'achat des paysans par le soutien apporté au monde agricole. Chaque citoyen est fier de la refonte des Forces de défense et de sécurité qui a fait de notre Armée, une institution moderne et républicaine, garante de nos acquis démocratiques. Cet ensemble de réformes, qui a placé l'unité nationale et la citoyenneté au centre de notre vie politique, a pour but de faire de cette dernière un espace de fraternité et de solidarité active.

Guinéennes, Guinéens

Plus que jamais, notre objectif est d'améliorer le niveau de vie des Guinéens, notamment celui des jeunes et les femmes des cités urbaines comme de l'arrière-pays. Cette politique s'exerce par la prise en compte des besoins sociaux de base qui figurent parmi les impératifs de notre contrat social. Notamment l'amélioration de la fourniture d'eau et d'électricité, avec le barrage de Kaléta en 2015 (240 mgw), celui de Souapiti cette année (450 mgw) et bientôt le barrage d'Amaria d'une capacité de 300 mgw. Sans compter les barrages régionaux prévus dans notre plan énergétique. Cette volonté se traduit également par l'affectation de 15% des recettes minières aux collectivités locales par l'Agence nationale de financement des collectivités (Anafic) dotée d'un budget qui devrait atteindre plus de 700 milliards de francs guinéens en 2025. Au titre du Fonds de développement local (Fodel), les localités minières devraient percevoir 125 milliards de francs guinéens par an. Elle se manifeste aussi par l'inclusion économique financière et sociale nécessaire pour lutter contre la pauvreté, financée à 70 millions de dollars par la Banque mondiale, avec l'aide à venir d'autres partenaires techniques et financiers internationaux comme la Banque africaine de développement (Bad) et les Emirats arabes unis. Pour les femmes, 25 milliards de francs guinéens ont été réunis pour le renforcement des

capacités dans la création et le développement des activités génératrices d'emplois. Un fonds de 150 milliards de francs guinéens est destiné à favoriser la parité et enfin un autre de 300 milliards financera les activités de la jeunesse, la formation, la modernisation et la technologie. Les ressources internes seront également mises à profit grâce aux efforts du Gouvernement pour l'amélioration du recouvrement fiscal qui devrait passer de 13 à 15% de notre produit intérieur brut.

Guinéennes, Guinéens, mes chers compatriotes

Aujourd'hui, nos préoccupations concernent aussi la préservation de la paix sur le continent et dans notre région, une priorité à laquelle la République guinéenne est depuis toujours très attachée. C'est pourquoi, j'exhorte chacun d'entre nous à œuvrer pour la paix, face aux périls qui menacent notre stabilité et qui ont pour noms guerres, terrorisme, fondamentalisme et dégradation du climat. Une bataille que mène aujourd'hui notre vaillante armée nationale dans le pays frère et voisin du Mali où depuis plusieurs années, nos soldats sont engagés dans des opérations de maintien et de préservation de la paix. Afin que l'Afrique offre un espace de développement social à ses populations et une chance à tous ces jeunes africains tentés de franchir mers et déserts au péril de leur vie pour chercher en Europe ou ailleurs un avenir illusoire.

A l'occasion de cette fête nationale, c'est également le lieu d'exprimer notre solidarité envers les anciens qui ont fait l'histoire de notre pays, ainsi qu'envers les populations les plus démunies. Nos pensées vont aussi à nos opérateurs économiques dont les activités ont été réduites à cause de la Covid-19, aux personnels médicaux et soignants, aux forces de l'ordre et aux fonctionnaires de l'Etat en cette période de pandémie, à nos compatriotes vivant à l'Etranger, qui sont une partie intégrante de notre capital humain. A ce message, j'associe également, nos frères africains vivant parmi nous et qui sont sur une terre à vocation panafricaine, comme le constate notre nouvelle Loi fondamentale. Ils sont les bienvenus, comme d'autres citoyens venus d'autres contrées, pour devenir nos partenaires au développement.

A l'occasion de ce 62^{ème} anniversaire de la République guinéenne, il me plaît enfin de rappeler que malgré nos différences, nos origines

sociales, nos horizons politiques, nous devons tous avoir à cœur la défense de notre maison commune : la République de Guinée.

**A vous tous, je souhaite une bonne fête de l'indépendance
Vive la République de Guinée, libre, prospère et fraternelle
Que Dieu bénisse notre pays.**

Le Bureau de Presse de la Présidence

**Contacts : 664-87-96-59
628-18-15-57**

**moussacisse2013@gmail.com
mcisse@presidence.gov.gn
aboumaco2000@yahoo.fr
abdoulaye.sankara@presidence.gov.gn**

aboumaco2000@gmail.com